

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT QUARANTE-ET-UNIÈME (541^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** TENUE LE 24 FÉVRIER 2026 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13732

**Création du programme de Maîtrise en
créativité numérique**

- ATTENDU** le Règlement général 3 de l'Université du Québec « Les études de cycles supérieurs »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** le dossier de présentation de création du programme de Maîtrise en créativité numérique;
- ATTENDU** la résolution 2025-12-17_Resolution_CUENAD_071 de l'Unité d'enseignement en animation 3D et design numérique;
- ATTENDU** la résolution CERC-9132 relative à la création du programme de Maîtrise en créativité numérique;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Étienne Hébert, appuyée par Vincent Morin, sous réserve d'un avis favorable de financement par le Comité des programmes universitaires du ministère de l'Enseignement supérieur, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la création du programme de Maîtrise en créativité numérique tel qu'il apparaît au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE** ce programme soit ouvert aux admissions à compter du trimestre de l'automne 2028.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignO Cloud (28/02/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon